**28ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(6-17 novembre 2017)**

**Suisse**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 9 novembre 2017 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord saluer la délégation de la Suisse pour la présentation de son rapport.

La France salue l’attachement traditionnel de la Suisse à la protection et à la promotion des droits de l’Homme, ainsi que sa ratification, depuis le dernier examen périodique universel, de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

La France adresse à la Suisse les recommandations suivantes :

1. veiller au respect des droits de l’homme par les multinationales ;
2. lutter contre les disparités entre cantons s’agissant de la mise en œuvre des règles favorisant ou protégeant les droits de l’homme ;
3. adopter une législation nationale complète contre la discrimination ;
4. ouvrir des enquêtes indépendantes sur l’usage excessif de la force lors des expulsions de personnes du territoire de la Confédération.

La France souhaite à la délégation suisse le meilleur succès lors de cet EPU.

Je vous remercie./.